

REPÈRES POUR LA NOTE D'INTENTION POUR UN PROJET D'EXPOSITION

Les **notions** repérées lors de l'**analyse de la consigne** et celle de l'**œuvre choisie parmi le corpus** doivent aboutir à la définition d'une **problématique (axe de travail)** permettant de construire votre **projet d'exposition**.

Il faudra vous positionner en tant que commissaire d'exposition, curateur ou à la fois comme artiste et curateur.

Un certain nombre de questions se pose pour enrichir l'argumentation :

- Quel type d'exposition : temporaire, éphémère, monographique ou collective, dans un lieu institutionnel ou un lieu inhabituel ?
- Y aura-t-il un thème, un titre ?
- Quel rapport l'œuvre entretient-elle avec le lieu ? Quelles sont les caractéristiques du lieu envisagé ? Quel endroit dans l'espace (grande nef, galerie, salle, forum...) ?
- Quels rôles et fonctions donnés aux plans, schémas et croquis ? Indiquez la position de l'œuvre, son dispositif de monstration.
- Quel rapport l'œuvre entretient-elle avec le spectateur ? Confrontation, immersion, interaction...? Dimension multisensorielle (son, odeur...) ? Quelle circulation des spectateurs ?
- La réception de l'œuvre prévoit-elle une signalétique, un médiateur en salle, des indications sur la couleur des murs, du sol. Y a-t-il des indications sur la nature du ou des éclairages ? Y a-t-il un cartel élargi, un texte de disponible et sous quelle forme ?
- Comment nourrir la réflexion avec des références connues par le candidat ?

Cette épreuve implique donc d'adopter **différentes postures** : **projective** (projeter ce qui n'existe pas), **artistique** (comprendre le contexte de l'œuvre), **critique** (analyse de sa démarche, de l'impact des œuvres sur le spectateur), **scénographique** (relation œuvres / espace de présentation) et **organisationnelle** (lien entre les œuvres, présence ou non d'un cartel étendu, catalogue, signalétique, affiche...).

MÉTHODOLOGIE DE LA NOTE D'INTENTION POUR UN PROJET D'EXPOSITION

